



Parcs éoliens de **Témiscouata**

Le parc éolien Témiscouata I est maintenant en exploitation!

En développement depuis 2005, ce parc éolien communautaire comporte **10 éoliennes** et est le fruit de plusieurs années d'efforts. Les équipes de la MRC et de Boralex ont travaillé de concert à ce projet porteur pour le Témiscouata. Les livraisons d'électricité ont débuté le 1^{er} décembre 2014. Les partenaires se réjouissent de sa **mise en service** qui permettra d'assurer des **revenus fiables à long terme** pour la MRC et les municipalités. De plus, le projet a été construit en respectant l'échéancier et le budget.

L'équipe d'opération de Boralex est chargée d'assurer la gestion du parc. Sur le site, un **superviseur** de Boralex s'occupera de la **gestion générale** du parc éolien et **six employés d'Enercon**, le manufacturier des éoliennes, assureront l'**entretien** des éoliennes. En plus, grâce à sa **salle de contrôle**, Boralex surveille à distance les activités du parc éolien **24h sur 24, 7 jours sur 7**.



Bâtiment d'opération annexé à la sous-station



Panneaux de contrôle du bâtiment de commande



Vue sur les éoliennes #10, 9, 8 et 7.

Bulletin

Décembre 2014

Profit annuel estimé de la MRC

(moyenne sur 20 ans) :

800 000\$
à **1 000 000\$**

Contributions volontaires annuelles :

125 000\$

Résumé de **retombées économiques** jusqu'à maintenant :

7 millions \$

de retombées directes dans la région du Bas-Saint-Laurent, dont

6 millions \$

au Témiscouata (contrats et factures liés au chantier)

Des **retombées directes importantes**

(hébergement, restauration, achat local)

200 travailleurs à l'été 2014

80 travailleurs provenant du Bas-Saint-Laurent

Pause hivernale au chantier

Avec la **mise en service de Témiscouata I** et l'arrivée de la **saison hivernale**, les **activités** du chantier sont **suspendues jusqu'au printemps prochain**. Toutes les activités de construction du parc communautaire et de raccordement électrique sont terminées. Pour le parc éolien Témiscouata II, tous les chemins, les réseaux collecteurs et les fondations des éoliennes ont été construits en 2014. Afin d'être prêts à débiter les activités de montage des éoliennes de Témiscouata II dès que les conditions météorologiques le permettront, des livraisons de tours de béton pourraient avoir lieu pendant la période hivernale.



Quelques consignes de sécurité :

- Pour votre sécurité, des **panneaux de signalisation routière** ont été installés sur le site. Nous demandons à tous les usagers de bien vouloir les **respecter**.
- Le site comporte plusieurs infrastructures en hauteur, tel que des lignes électriques d'Hydro-Québec, les éoliennes et des tours de communication. Comme sur toute autre structure en hauteur, la **neige ou la glace peuvent s'accumuler**, notamment sur les **pales**. À cet effet, les éoliennes disposent d'un système de dégivrage. Nous souhaitons vous rappeler de **faire preuve de prudence en période de givre**. Par mesure de précaution, des panneaux signalétiques sur le site vous rappellent de vous maintenir **à distance** de ces **structures** en **période de givre**.



Comité de suivi

Le comité de suivi est disponible pour toute question, plainte ou commentaire :

info@eolientemiscouata.com

819 363-6327

www.eolientemiscouata.com



Toute l'équipe des
Parcs éoliens de Témiscouata
vous souhaite un

Joyeux temps des fêtes !



Un projet de



MRC de
Témiscouata

BORALEX